

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Le dix-huit septembre deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 11
Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Philippe ROISINE, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Sylvain SOBOTA, Stéphane TISSOT.

Absents (excusés) : Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX et Yann HARDY.

A donné pouvoir : Pascal CHEVALLEREAU à Nathalie MASSART.

Julien MICHEL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Etat d'assiette des coupes pour l'exercice 2024. DEL_09412023.

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** cette proposition,
- **DEMANDE** que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées au tableau ci-après.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Le dix-huit septembre deux mille vingt-trois,

Le Maire,
Philippe ROISINE.

Le Secrétaire de séance,
Julien MICHEL.



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 22/09/2023.
- de sa publication le 22/09/2023.

Le Maire,
Philippe ROISINE.

